

Mis à jour : Septembre 2022

N° de matricule : _____

ASSUREZ-VOUS DE FOURNIR TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LA COMPRÉHENSION DE VOTRE DEMANDE

RÈGLEMENT 1003-RPI – ANNEXE I

1) Emplacement des travaux: (adresse, lot ou matricule):

2) Nom du propriétaire:

Coordonnées du requérant - *Le requérant doit détenir une procuration signée du propriétaire s'il n'est pas lui-même propriétaire*

1) Nom:

2) Adresse:

Ville:

Province:

Code postal:

3) N° de téléphone (1): ()

4) N° de téléphone (2): ()

5) Courriel:

6) Procuration: Oui Non

Pour utilisation de l'eau potable : À la même adresse

À l'adresse suivante:

Responsable présent : _____

IL EST À NOTER QUE L'UTILISATION PERMISE POUR UNE NOUVELLE PELOUSE EST :

Nouvelle pelouse : Pour la période suivante (inclusivement) :
 Ensemencement _____
 Tourbe _____

Utilisation permise :

Jour 1 : Maximum 4 heures (en dehors des heures normales permises)

Jours 1 à 6 : Aux heures permises, soit de 20h 00 à minuit.

Nettoyage/Construction Pour la période suivante (inclusivement) : _____

Utilisation permise : en dehors des heures permises, pour une période continue ne pouvant excéder 2 heures

LAVE-AUTO

Activité spéciale : _____

Organisme (OSBL) bénéficiaire de l'activité : _____

Date et lieu de l'activité : _____

(Une copie du permis sera acheminée à la Régie intermunicipale de police Roussillon)

Signature : _____

Date : _____